

Affaire Ghosn, pouvoir d'achat en berne,...

10 ans de sacrifices au profit des actionnaires et dirigeants : STOP ! Débrayons pour nos salaires

L'affaire Ghosn et ses révélations quotidiennes mettent à nu le discours que les hauts dirigeants de l'entreprise nous serinent depuis maintenant 10 ans.

Non, les sacrifices qu'on nous a demandés sur nos salaires, sur les effectifs ou sur nos conditions de travail n'ont pas servi à nous assurer un avenir stable ou des investissements pour faire face aux changements technologiques. Ils ont servi à remplir les poches des actionnaires et des hauts dirigeants. Et encore plus que ce que l'on pensait dans le cas de Carlos Ghosn.

Alors que la mobilisation des « gilets jaunes » remet au centre du débat la question du pouvoir d'achat et de l'injustice fiscale, l'exemple donné par celui qui est encore le PDG de Renault est encore plus révoltant.

Parce que nous n'acceptons plus d'être floués ; parce que de l'argent, il y en a visiblement beaucoup dans les caisses des entreprises pour cajoler les plus « gros » ; nous demandons l'ouverture de négociations salariales et un rattrapage général pour nos salaires. Soyons nombreux à exprimer notre colère.

Assez des sacrifices exigés aux salariés,

Assez des injustices de rémunérations,

Assez des excuses « bidon » pour nous expliquer qu'il n'y a pas le budget pour nous augmenter !

Problème de pouvoir d'achat ? La direction est à votre écoute : elle s'apprête à supprimer sa participation aux frais des télétravailleurs (150 € à la mise en place et entre 12 et 45 €/mois en fonction du nombre de jours de télétravail). Vraiment mesquin...

**Débrayons massivement pour nos salaires et contre les injustices,
RDV demain vendredi 30 novembre à 10h devant le CTL**

La CGT-Cléon appelle également les salariés à débrayer pour les salaires le même jour.

A chaque jour sa révélation...

Le feuilleton continue dans la presse japonaise et mondiale. D'après les dernières informations, l'occultation de la moitié de ses rémunérations Nissan aurait pour origine une loi japonaise obligeant les entreprises à déclarer les revenus de leurs dirigeants. Edictée en 2011, elle aurait conduit Ghosn, pour éviter un scandale, à ne déclarer que la moitié de ses revenus Nissan (soit 7.5 millions au lieu des 15 millions d'euros) au prétexte qu'il s'agissait de rémunérations qu'il ne pouvait toucher qu'après sa retraite.

Aux 5 années incriminées, s'ajouteraient 3 autres années plus récentes et une succession de révélations sur le train de vie de notre PDG. Logements aux quatre coins du monde,

IL BLOQUE BIENTÔT LES ROUTES DE SORTIE DE LA SUISSE :

LE GILET GHOSN



remariage en grande pompe à Versailles, emploi de sa sœur par Nissan et même, couverture par Nissan de pertes sur des investissements spéculatifs personnels pour 15 millions de dollars en 2008... Si cela se confirme, c'est tout simplement écœurant !

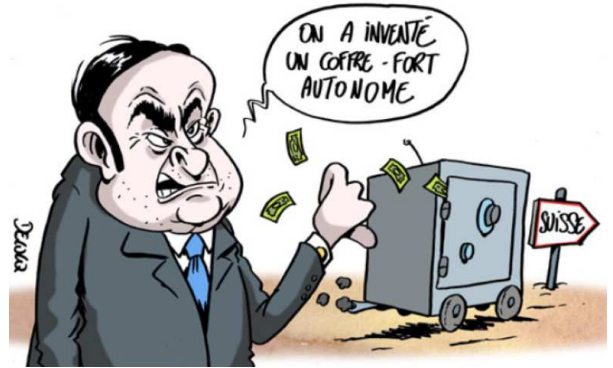
Nous ne paierons pas pour lui !

Cette situation ouvre une période d'incertitudes chez Renault et dans l'Alliance Renault-Nissan. Quoi qu'il se trame en haut lieu, ce ne sont pas aux salariés de payer pour les dérives d'un homme et d'un système économique devenu fou.

Carlos Ghosn n'a jamais protégé les salariés, qu'ils soient chez Nissan ou chez Renault. Son surnom de « Cost Killer », il ne l'a pas volé ! C'est toujours l'intérêt des actionnaires et le sien qui ont primé dans les décisions qu'il a prises.

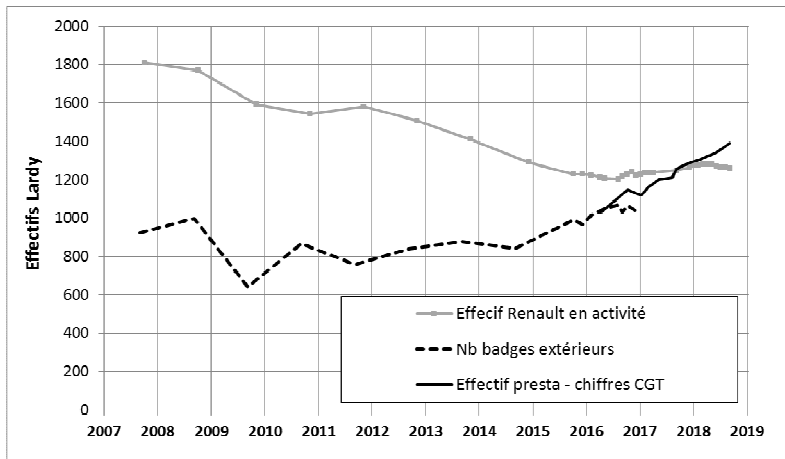
Rappelons-nous des 20 000 suppressions d'emplois chez Nissan au Japon dans les années 2000, des 10 000 suppressions d'emplois chez Renault en France depuis 10 ans, du blocage de nos salaires et de l'explosion de la précarité (50% d'intérim dans bien des usines du groupe et plus de 50% de sous-traitance à Lardy). Les conditions dans lesquelles nous travaillons, la désorganisation, le turn-over, les pertes de compétences, le manque d'investissements dans la recherche et l'innovation, ce sont aussi des conséquences de ces politiques.

INNOVATION CHEZ RENAULT



Demain vendredi 10h, soyons nombreux à exprimer notre ras-le-bol devant le CTL (débrayage d'1 h)

0 embauche Renault à Lardy en octobre mais la direction nie toujours la politique de gel des embauches (alors même que les directeurs parlent de « dérogation » quand une embauche est enfin acceptée...). Avec les départs en DA qui se préparent, le taux de sous-traitance va encore augmenter.



Un accident grave aux bancs à rouleaux du L26

Ce lundi vers 19h a eu lieu un accident dans le banc à rouleaux 23 du L26. Le pilote du banc s'est coincé le pied dans un des rouleaux du banc pendant l'opération de centrage du véhicule.

Le salarié, seul à son banc et hors de portée de voix d'autres collègues, a pu par chance contacter avec son téléphone personnel un autre collègue, qui a pu prévenir les secours du site.

Amené à l'hôpital, le salarié en est sorti le lendemain avec une double fracture et quelques semaines d'arrêt.

Suite à cet accident, une enquête CHSCT a été ouverte pour en éclaircir les raisons et s'assurer que cela ne puisse plus arriver. Nous continuerons d'informer sur la situation.

Enquête CGT-Lardy

Temps/Charge/Orga travail – Reconnaissance/Salaires
Pour ne pas rester isolés, agissons collectivement

Renault, prestataires : répondez à l'enquête

https://www.sondageonline.fr/s/enquete_cgt_lardy_2018

Possible sur smartphone, flashcode ci-dessous

